
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
À L'ADRESSE DU
COMITÉ CONSULTATIF DU CONSEIL DES ARTS
SUR L'INDIVIDU, LE LANGAGE ET LA SOCIÉTÉ

Le Conseil des Arts du Canada, sur l'avis du Comité de développement de sa Commission consultative des affaires universitaires, a établi le Comité consultatif sur l'individu, le langage et la société.

Ce Comité s'intéressera notamment aux effets que produisent, tant sur le plan affectif que sur le plan de la connaissance, l'acquisition d'une langue seconde, la facilité à s'exprimer dans deux ou plusieurs langues, l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire, l'acculturation et la déculturation. En général, il accordera une attention particulière aux activités suivantes:

- A. Etudes linguistiques à composante sociale;
- B. Etudes psychologiques à composante linguistique;
- C. Etudes sociales à composante linguistique.

Le Comité a pour mission d'analyser la situation de la recherche dans ces domaines, d'en déterminer les lacunes et de proposer au Conseil des Arts des moyens de combler ces lacunes.

Pour bien s'acquitter de sa tâche, il est très important que le Comité puisse connaître tous les spécialistes qui oeuvrent au Canada dans les disciplines en cause. La publication d'avis dans des publications comme celle-ci est un des moyens qu'il emploie pour obtenir ces renseignements.

Nous invitons les universitaires dont les travaux se rapportent à la mission du Comité à bien vouloir écrire à: —

M. W. H. Coons,
Président du Comité consultatif
sur l'individu, le langage et la société,
Département de psychologie,
Université York,
Downsview, Ontario, M3J 1P3.

Les répondants sont priés de mentionner leur domaine de recherche, les difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs travaux (y compris les difficultés financières), les sujets d'étude méritant une attention particulière, les noms d'autres spécialistes travaillant dans le même domaine, et toute autre chose pertinente.